



CHARLES LAGACÉ

Le mercredi 26 juin
1940 - Le samedi 1
août 2015

Au Centre d'hébergement Marie-Anne-Ouellet, le 1er août 2015, à l'âge de 75 ans et 1 mois, est décédé monsieur Charles Lagacé, conjoint de madame Micheline Dubé. Il demeurait à Amqui.

Il était le fils de feu monsieur Léo Lagacé et de feu madame Andréa Gallant.

Monsieur Lagacé était un retraité d'Hydro Québec, où il a fait carrière pendant de nombreuses années. Il était un homme dévoué qui ne comptait pas les heures quand il s'agissait de s'impliquer pour des causes qui lui tenaient à coeur, il savait donner son 100 pour cent et son implication a d'ailleurs été remarquée par les membres de l'association des Chevaliers de colomb où il a été Grand chevalier ainsi que le Comité de la Salle de quilles de la Vallée où il a été administrateur. Le don de soi aura été une de ses grandes valeurs tant aux plans travail, social que familial. Ses passe-temps favoris étaient la chasse et la pêche. Tous ce souviendront de monsieur Lagacé, de cet homme de coeur, bon et généreux.

Outre sa conjointe, monsieur Lagacé laisse dans le deuil,

ses enfants;
Hélène (Michel),
Hervé (Céline),

ses petits-enfants;
Anthony,
Carole-Anne,
Camille,

la mère de ses enfants, madame Marie-Paule Martin,

ses soeurs:
Gisèle (Yvon),
Micheline (Gérard),
Sergine,

les enfants de sa conjointe:
Vicky (François),
Dave (Véronique),
Dominic (Émilie),

les petits-enfants:
Gabrielle,
Ève,
Justine,
Adèle,
Louna,
Léo,
Izaac.

Louise et France Sinclair.

Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs, ses neveux et nièces, cousins, cousines ainsi que de nombreux parents et amis(es).

La famille recevra les condoléances à la

Maison commémorative familiale
F O U R N I E R
110, avenue Gaétan-Archambault
Amqui

le vendredi 7 août 2015, de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

La célébration commémorative aura lieu en l'église d'Amqui, le samedi 8 août 2015 à 11 h.

Samedi jour de la célébration, la Maison commémorative ouvrira à compter de 9 h 30.

Il y aura une célébration de la parole par les Chevaliers de Colomb d'Amqui Conseil 5462, le vendredi 7 août 2015, à 20 h.

Après la célébration commémorative, la crémation aura lieu au Crématorium de l'est de Sayabec et les cendres de monsieur Lagacé seront inhumées au cimetière Repos St-Paul d'Amqui.